



SYSTEME EDUCATIF

Les revendications du SNALC

Pour la liberté
pédagogique
des professeurs,
pas l'autonomie
des établissements

Pour la connaissance,
mise à mal par le
« tout compétences »

Pour les disciplines
et les corps

Pour un enseignement
de qualité face à
l'hétérogénéité
croissante et
l'inclusion au forceps

Pour que les
professeurs soient
reconnus comme des
professionnels et non
des exécutants

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022

snalc

de l'école au supérieur



Les revendications du SNALC pour l'école

Pour la liberté pédagogique des professeurs, pas l'autonomie des établissements

L'autonomie des établissements a permis aux chefs d'établissement, à travers le conseil pédagogique notamment, de s'immiscer dans les pratiques des enseignants. Jusque dans l'évaluation. Le SNALC se bat pour que la Loi soit respectée et que soit respectée la liberté pédagogique des professeurs.

Pour la connaissance, mise à mal par le « tout compétences »

Les compétences sont devenues un dogme, une panacée. Aujourd'hui, le Ministère, applaudi par certains, ne jure plus que par les compétences « psycho-sociales ». Dans certains programmes, les connaissances ont été estompées jusqu'à parfois disparaître – comme dans les programmes de langues vivantes. Pour le SNALC, c'est inacceptable. Nous n'aurons de cesse de défendre le savoir sans lequel l'école ne remplit pas son rôle premier : former des esprits libres et conscients.

Pour les disciplines et les corps

Interdisciplinarité, transdisciplinarité, transversalité, co-intervention... Tout semble devoir se mêler dans une somme informe de compétences - même les corps – pour aller vers un enseignement unique, un corps unique de l'école au lycée. Le SNALC défend un enseignement des disciplines, dispensé par des professeurs appartenant aux corps idoines.

Pour un enseignement de qualité face à l'hétérogénéité croissante et l'inclusion aux forceps

Nos classes sont de plus en plus diverses, hétérogènes. Et « l'école inclusive » mise en place sans moyens ne fait qu'aggraver la situation. Comment dispenser un enseignement de qualité dans des classes trop pleines où le professeur est censé s'adapter à tous les profils ? Pour le SNALC, le Ministère doit mettre les moyens nécessaires à la réduction des effectifs, pratiquer une inclusion raisonnée et redonner aux professeurs la possibilité de transmettre.

Pour que les professeurs soient reconnus comme des professionnels et non des exécutants

Enfin, et surtout, le SNALC s'oppose au formatage des formations, au caporalisme des chefs d'établissements ou des corps d'inspection, au rôle intrusif que certains donnent de plus en plus aux parents. Pour le SNALC, professeur n'est pas une profession d'exécutant. C'est un métier intellectuel, pratiqué par des professionnels qu'il convient de respecter.



POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC

du 1^{er} au 8 décembre 2022